



Communiqué de Presse de la FFMC 06

le 18/10/2021

ZFE Nice: les motos et scooters seront-ils concernés?

La FFMC06, interlocutrice de la Métropole sur la mobilité urbaine en 2/3 Roues Motorisés, a reçu mi septembre la version projet du Plan d'Amélioration de la Qualité de l'Air, autrement dit ZFE (Zone Faible Émission).

La FFMC 06 a exprimé immédiatement par courrier son désaccord argumenté quant à l'intégration des 2/3 Roues Motorisés dans ce projet. S'en est suivi un RDV mi octobre avec Monsieur Gaël Nofri, adjoint au maire chargé de la mise en place de la ZFE sur Nice.

Nous avons été écoutés! Serons-nous entendus? Les 2/3 RM pourront-ils circuler librement dans la ZFE niçoise, comme c'est le cas dans celles de Reims, Grenoble, Saint-Étienne etc... ???

Pour nous soutenir, signez la pétition en ligne sur notre site internet

<https://chng.it/CQMsljwKb>

Pour comprendre le sujet c'est ici

<http://www.ffmc06.fr/dotclear/index.php?post/268>

Pour échanger avec nous et en savoir plus, venez nous rencontrer au RDV Motards du vendredi 22 octobre à partir de 19h30 place Garibaldi à Nice.

Contact presse : Philippe Neveux, coordinateur de la FFMC 06 au 06 75 76 31 06